

COMMUNIQUÉ



Grand Besançon, le 9 septembre 2026

6^{ème} édition du challenge régional de la mobilité sur le Grand Besançon

Grand Besançon Métropole est partenaire de la sixième édition du Challenge régional de la mobilité qui se déroulera du 14 au 20 septembre 2026.

Ce challenge, organisé dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, vise à encourager et promouvoir les alternatives à la voiture individuelle (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...) lors des trajets domicile-travail. Il a également pour objectif de valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui en facilitent l'usage.

Tout employeur situé sur le territoire de Grand Besançon Métropole peut relever le défi collectif d'une mobilité autrement pour lutter contre le réchauffement climatique !

En 2025, 42 entreprises publiques et privées du territoire de GBM s'étaient inscrites au challenge pour 1 122 salariés participants.

Les employeurs pourront concourir pour un prix décerné par Grand Besançon Métropole selon 5 catégories :

- De 1 à 9 salariés,
- De 10 à 49 salariés,
- De 50 à 249 salariés,
- De 250 à 999 salariés,
- Et plus de 1000 salariés.

Ils pourront aussi être récompensés au niveau régional :

- Un prix "vélo",
- Un prix "transports co",
- Un prix "covoiturage",
- Et un prix "coup de cœur du jury".

Ce challenge est organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et la CCI Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les inscriptions sont ouvertes sur <https://challengemobilite-bfc.ademe.fr>

Mercredi 16 septembre, de 14h à 17h, rendez-vous Place de la Révolution pour des conseil en mobilité, des ateliers vélos, etc.

